

CONSEIL MUNICIPAL DE CROZET
COMPTE RENDU - SEANCE DU 1^{er} MARS 2018 - A 20H

Présents : Mme DONZÉ Dominique, Mme JOUANNET Martine, M. ASSENARRE Louis, Mme HUISSOUD Chantal, M. ALLIOD Patrick, Mme BRIAND Marie-Pierre, M. CHANEL Michel, Mme CRESPILO Sandrine, M. FERRARI Antoine, Mr GALICHET Cédric, Mme JANISZEWSKI Christiane, M. PINEY Henri, Mme POMMES Kathy, M. ROSERES Jean-Pierre, M. VOLPI Michel

Excusés : M. DU BOIS Jérôme, Mme POMMES Kathy

Absents : M. Johann GIROD DE L'AIN

Procurations : M. DU BOIS Jérôme à Mme JANISZEWSKI Christiane ; Mme POMMES Kathy à Mr ROSERES Jean-Pierre.

- ORDRE DU JOUR -

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES - PERSONNEL

POINT N°1 Factures acquittées (annexe)

POINT N°2 Engagements (annexe)

POINT N°3 Décisions du Maire.

POINT N° 4 Taux d'imposition 2018

POINT N°5 Vote des budgets primitifs 2018

TRAVAUX – ENVIRONNEMENT

POINT N°6 SIEA Travaux Bas du chemin de la pièce.

URBANISME – LOGEMENT.

POINT N°7 Autorisations d'urbanisme.

COMMUNE

POINT N°8 Convention de partenariat pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

POINT N°9 Rapport des commissions.

INTERCOMMUNALITÉ ET ORGANISMES EXTÉRIEURS

POINT N°10 Travaux de maintenance, d'infrastructure et sylvicoles - ONF

POINT N°11 Désignation d'un deuxième titulaire et d'un deuxième suppléant au syndicat mixte - PNRHJ

POINT N°12 Rapport des commissions.

INFORMATIONS DIVERSES

La séance est ouverte à 20H

Michel CHANEL a été désigné secrétaire de séance.

OUVERTURE DE SEANCE

Mme le Maire remercie les conseillers municipaux de leur présence.

ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES - PERSONNEL

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} Février 2018.

Mme le Maire soumet le compte-rendu du Conseil municipal du 1^{er} Février 2018 à l'approbation de l'assemblée.

Patrick Alliod indique que le PV ne tient pas compte de sa remarque sur l'état « déplorable » de certaines routes dont le goudronnage est à revoir, pour le chemin des Reinnets et la route du Col en particulier.

Mme Jouannet précise à nouveau que cela sera mis au Budget supplémentaire.

Concernant le domaine de l'urbanisme, Mr Alliod aimerait avoir des plans et un peu plus de détails pour les projets de bâtiments collectifs et /ou grands projets. Madame Donzé indique que les réunions sont ouvertes à tous.

Mr Alliod demande également des explications concernant les collecteurs d'eau dans les projets immobiliers. Pour le PC prévu route du Col, il pense que les puits perdus non raccordés à un réseau d'eaux pluviales sont susceptibles d'être trop petits. Une discussion s'en suit sur les dispositifs de retenue des eaux pluviales. M. Galichet explique que les projets sont soumis aux différents services de la CCPG et qu'ils sont validés par les techniciens.

Mr Piney s'étonne de l'absence des commentaires qui avaient été émis lors du débat d'orientation budgétaire.

Vote : le Conseil municipal, à l'unanimité.

APPROUVE le compte rendu du précédent conseil municipal.

POINT N° 1

FACTURES ACQUITTEES

Mme le Maire présente les factures acquittées.

POINT N° 2

ENGAGEMENTS.

Mme le Maire présente les engagements.

POINT N° 3

DECISIONS DU MAIRE

1/2018 : renouvellement adhésion au CAUE ->219.70€

2/2018 : assurance Groupama->12 060.04€, dont un avenant de 553 € pour le restaurant scolaire et le centre de loisirs.

3/2018 : renouvellement adhésion AMF->100€

POINT N° 4

TAUX D'IMPOSITION 2018

Mme Jouannet, adjointe aux finances, rappelle la proposition d'augmentation des taux d'imposition exposée lors du débat d'orientation budgétaire.

Il est mis en avant les nouvelles charges de la commune. Lors du dernier CM, une majorité s'était dégagée pour une augmentation à hauteur de 5%.

Mr Piney indique que ce sont les dépenses de fonctionnement qui ont le plus augmenté (+ 13% depuis 2014). Il estime qu'une augmentation de l'imposition n'est pas nécessaire, la commune devant faire en fonction du budget, au risque de diminuer des services aux habitants.

Selon Madame Jouannet, l'augmentation de 5% est raisonnable, la commune ayant déjà fait des économies, et continuera en ce sens. En 2016, la majorité du conseil était favorable à une augmentation constante chaque année. Or, en 2017, les impôts n'ont pas augmenté. Par contre, les recettes (dotations de l'état) ont diminué de l'ordre de 100 000 €.

| ETAT 1259 | BASES PREV 2017 | TAUX +5 % | PRODUITS TX +5 % 2018 |
|--------------------------|--------------------|--------------|-----------------------------|
| Taxe d'habitation | 4 631 860.00 | 11.50 | 537 990.54 |
| Taxe foncier bâti | 3 001 720.00 | 8.27 | 250 724.67 |
| Taxe foncier non bâti | 61 408.00 | 47.57 | 29 503.90 |
| TOTAL | | | 818 219.11 |

Mme le Maire demande au Conseil municipal de voter pour une augmentation des taux de 5%.

Le conseil municipal vote

Pour : 15

Contre : 3 (M. Piney, M. Rosères et Mme Pommès)

DECIDE une augmentation des taux d'imposition à 5%.

POINT N° 5

BUDGETS PRIMITIFS 2018

Les maquettes des budgets primitifs 2018 ont été réalisées suite à la réunion de la commission Finances du 23 janvier 2018 et du débat d'orientations budgétaires en date du 1^{er} février 2018.

- **BUDGET GENERAL 2018**

Madame Jouannet présente le budget prévisionnel de la commune, dit budget général, en indiquant que les montants annoncés lors du débat d'orientation budgétaire n'ont pas été modifiés. Seuls des transferts entre chapitres ont été faits suite aux demandes de la trésorerie.

Dépenses de fonctionnement : 1 930 362 € (1 934 082 € au BP 2017)

011 – Charges générales - 629 600 € (616 200 € en 2017) – Les nouvelles dépenses concernent les transferts de compétences à la CCPG : zones artisanales, eaux pluviales pour lesquelles la commune verse des provisions pour des travaux d'investissement futurs à hauteur de 80 000 €.

012 – Charges de personnel - 566 800 € (530 300 € en 2017) – La hausse concerne les augmentations de charges CSG, Caisse de retraite, d'indices des agents, l'inscription des frais des Centres Musicaux Ruraux

(interventions dans les écoles) imputés auparavant au chapitre 011, la prise en charge partielle de la mutuelle et la rémunération des agents recenseurs. Pour ces derniers l'Etat reverse une aide aux communes.

014 – Atténuation de produits - 109 600 € (102 600 € en 2017)

65 – Autres charges – 187 150 € (191 850 € en 2017)

66 et 67 – Charges financières et exceptionnelles – 42 000 € (45 500 € en 2017). Baisse des intérêts de la dette.

023 – Virement à la section d'investissement - 283 212 € (432 612 € en 2017). Il s'agit d'une prévision optimale permettant de ne pas avoir recours à des décisions modificatives en cours d'année dans la mesure du possible. Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement devrait permettre d'augmenter ce montant.

042 – Amortissements des subventions d'investissement – 112 000 €. Première année que nous inscrivons ces amortissements, à la demande de la trésorerie. Cette dépense sera inscrite également en recettes d'investissement pour financer les projets.

Recettes de fonctionnement : 1 930 362 € (1 912 482 € en 2017)

70 – Produits des services – 168 100 € (168 300 € en 2017)

73 – Impôts et taxes – 939 100 € (771 542 € en 2017). Le BP 2017 était sous-estimé car nous avons réalisé près de 900 000 €.

74 – Dotations et participations – 722 162 € (901 640 € en 2017) – A l'inverse, celui de 2017 était sur estimé car nous avons réalisé 772 000 € en raison de la baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement. La CFG baisse de 40 000 € en 2018.

75 – Autres produits de gestion courante – 90 000 € (67 000 € en 2017)

77 – Produits exceptionnels – 11 000 € (6 200 € en 2017)

Dépenses d'investissement : 710 818 €

Les dépenses inscrites correspondent à celles annoncées lors du DOB.

20 – Immobilisations – 13 500 € - acquisition logiciels + études parking école et route d'Harée

204 – Subventions d'équipement (SIEA – enfouissement de réseaux, éclairage public) – 60 000 €

21 – Immobilisations corporelles (travaux bâtiments et acquisitions diverses) – 181 500 € - acquisition de terrains, boucle de promenade en forêt, jeux extérieurs école, changement de fenêtres et de portes mairie et école, travaux d'accessibilité extérieurs, outillage, matériel informatique mairie et école, tableaux numériques pour deux classes, mobiliers divers

23 – Immobilisations en cours (travaux autres) – 10 000 €

Opérations : création d'une salle à la bibliothèque, parkings école et mairie, maîtrise d'œuvre pour le projet de cheminement doux route d'Harée dont les travaux débiteront en 2019 – 274 726 €

10 – Dotations Fonds divers - 10 000 €

16 – Remboursements d'emprunts - 142 892 €

27 – Autres immobilisations financières – 18 200 € – prêt EPF de l'Ain

Recettes d'investissement : 710 818 €

16 – Emprunts et dettes – 3606 € - Solde du prêt à 0% de la CAF pour le centre de loisirs.

10 – Dotations fonds de 312 000 € - Fond de compensation TVA + taxe d'aménagement

021 – Virement de la section de fonctionnement – 283 212 €

040 – Amortissements – 112 000 €

Mme le Maire demande au Conseil municipal **d'adopter** le budget communal primitif 2018.

Le conseil municipal adopte le budget communal 2018 à l'**unanimité**.

- **BUDGET BOIS 2018**

Madame Jouannet présente le budget bois. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 80 000 € (93 400 € en 2017).

Dépenses :

011 – Charges générales – 51 100 € (44 100 € en 2017)

66 – Charges financières – 20 € - L'emprunt sera remboursé en totalité en 2019.

023 – Virement à la section de fonctionnement – 28 880 € (26 907 € en 2017)

Recettes : l'unique recette de fonctionnement provient des ventes de coupes de bois pour un montant de 80 000 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 33 470 €.

Dépenses d'investissement :

21 – Immobilisations (travaux) – 33 170 € - Les programmes de travaux sont présentés par Louis Assenarre et font l'objet d'une délibération.

16 – Remboursement d'emprunt – 300 €

Recettes d'investissement :

13 – Subvention d'investissement – 4 590 €

021 – Virement de la section de fonctionnement – 28 880 €

Mme le Maire demande au Conseil municipal **d'adopter** le budget bois 2018.

Le conseil municipal adopte le budget bois 2018 à **l'unanimité**.

- **BUDGET CENTRE VTT.**

Madame Jouannet présente le budget du centre VTT sensiblement identique à celui de l'an dernier. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 49 000 € (48 000 € en 2017)

Dépenses :

011 – Charges générales – 16 000 €

66 et 67 – Charges financières et exceptionnelles – 800 € - L'emprunt en cours se termine en 2019.

023 – Virement à la section de fonctionnement – 32 190 € (idem en 2017)

Recettes : L'unique recette de fonctionnement provient des loyers du restaurateur pour un montant de 49 000 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 49 000 €

Dépenses :

21 – Immobilisations corporelles (travaux) – 19 994 €

16 – Remboursement d'emprunt – 12 196 €

Recettes :

L'unique recette provient du virement de la section de fonctionnement de 32190 €.

Mme le Maire demande au Conseil municipal **d'adopter** le budget centre VTT 2018.

Le conseil municipal adopte le budget centre VTT 2018 à **l'unanimité**.

TRAVAUX – ENVIRONNEMENT.

POINT N° 6

SIEA - TRAVAUX BAS DU CHEMIN DE LA PIECE

M. CHANEL présente le programme détaillé de l'opération.

ECLAIRAGE PUBLIC.

- Programme détaillé de l'opération :

Montant des travaux : 21 500 € TTC

Participation du syndicat : 5 560.65 € TTC.

Article 5 : 12 412.49 €

FCTVA : 3 526.86 €

Dépense prévisionnelle nette restant à la charge de la Commune : 0 €

Vote : le Conseil municipal, à l'unanimité.

APPROUVE les programmes.

APPROUVE le montant à la charge de la commune de 0€.

AUTORISE Mme le Maire à signer les programmes.

URBANISME

POINT N° 7

AUTORISATIONS D'URBANISME

M Galichet présente les autorisations d'urbanisme.

| N° dossier | Date dépôt | Demandeur | Adresse terrain | Nature des travaux | Date décision | Décision |
|-----------------|------------|--|---|--|---------------|---------------------------|
| DP00119518B0001 | 23/01/2018 | MASSON Thierry | 192 rue du Jura | Pose de 6 vélux - Transformation d'une fenêtre en porte fenêtre pour accès sur balcon - Création d'un balcon 7,5 M² | 23/02/2018 | TACITE |
| PC00119517B0030 | 27/12/2017 | HENNEQUIN Vincent | 583 rue de la Montagne | Fermeture de la terrasse et du balcon couvert façade sud-ouest Aménagement du garage existant et surélévation de la toiture Construction d'un garage accolé au nord-est | 21/02/2018 | FAVORABLE AVEC RESERVE |
| PC00119517B0029 | 21/12/2017 | TRAMBELLAND Charlène | 687 route d'Avouzon | Le projet consiste en l'aménagement d'une grange. La grange représente un rectangle de 12,20 M. par 4,50 M. Elle est accolée aux habitations des deux côtés et est perçue comme le prolongement de ceux-ci. Afin de répondre aux besoins des propriétaires, la grange accueillera un logement aux niveaux R + 1 et combles, au rez de chaussée elle sera utilisée pour le stationnement du véhicule. Afin d'assurer l'intimité de tous les habitants de la ferme, la grange est rendue accessible par extérieur côté Nord-Ouest. Dans ce but la toiture existante à un seul pan de garage existant a été modifiée et transformée en toiture terrasse. Le projet a été élaboré de manière à respecter le bâtiment existant, à unifier l'ensemble et à bien s'intégrer dans l'environnement existant. Une baie coulissante et une porte d'entrée seront créées côté Nord-Ouest, ainsi que 2 ouvertures côté Sud afin d'améliorer l'apport en lumière de l'habitat. Les menuiseries extérieures sont de couleur gris anthracite RAL 7016. La surface du plancher de la grange est de 73 M². | 21/02/2018 | FAVORABLE AVEC RESERVE |
| DP00119517B0052 | 14/12/2017 | SUCHET Pierre | 969 route d'Avouzon | Auvent sur agrandissement de balcon | 11/02/2018 | TACITE |
| PC00119517B0028 | 07/12/2017 | ZIMMERMANN François et FULCHIRON Michèle | 1093 chemin de la Pièce | Rénovation et agrandissement d'une maison existante avec annexe accolée | 31/01/2018 | FAVORABLE |
| DP00119517B0051 | 30/11/2017 | UEBELHART Brigitte | 294 chemin de la Cuille - Le Perchet | Le projet est la réalisation de 3 murets pour limiter 3 niveaux de terrasse sur le quart restant du terrain non aménagé dans un but de végétalisation en restant à 4 mètres des limites de propriété et sans excéder la hauteur de 80 cm | 11/02/2018 | TACITE |
| PC00119517B0024 | 09/11/2017 | SAS NIMIR HOLDINGS - LUNDIN Ian M. | Domaine d'Harée | Le projet porte sur la création d'une cuisine pour le personnel de 32 places | 31/01/2018 | FAVORABLE AVEC RESERVE |
| PC00119517B0023 | 09/11/2017 | SCI IMPALA - M. LUNDIN Ian | Domaine d'Harée | Le projet porte sur l'extension de la villa annexe du personnel pour la création de 10 chambres supplémentaires. L'extension est connectée au bâtiment existant via une coursive salon en ossature bois. Le bâtiment se répartit sur un sous-sol, RDC, et des combles aménagées en chambres. | 07/02/2018 | FAVORABLE AVEC RESERVE |

COMMUNE

POINT N° 8

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN (annexe)

Cette convention permet de formaliser le fonctionnement de la bibliothèque tel qu'il existe déjà et le partenariat avec la direction de la lecture publique.

Le Conseil municipal à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat avec le Département de l'Ain.

AUTORISE Mme le Maire à signer la convention.

POINT N° 9

RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission Enfance et Jeunesse

Les enfants élus du C.M.E. se sont réunis courant février pour mettre en œuvre un projet qui leur tenait à cœur. Accompagnés de quelques élus et de Mme Monique Dubuisson, ils ont commencé la construction de nichoirs et mangeoires en bois pour les oiseaux.

Rythmes scolaires : un conseil d'école exceptionnel s'est réuni le 7 février et s'est prononcé en faveur du retour à la semaine de 4 jours, et à l'abandon des TAP. La décision a été transmise à l'Education Nationale. L'association « Familles rurales » a été informée de la décision et travaille à la future organisation.

Commission forêt

Vente de bois 2018

-La parcelle 6 est proposée pour la vente publique en bloc sur pied.

Vente qui aura lieu au mois de juin à Meximieux pour la dernière fois, car dans l'avenir les ventes se feront par internet.

-Les parcelles 21 ; 22 ; 38 seront vendues sous contrat de bois façonné de gré à gré (bois énergie).

Affouage 2018

Les 137 m³ répartis en 20 lots seront mis à disposition des affouagistes au printemps.

Bois énergie

Le broyage est prévu pour le printemps.

INTERCOMMUNALITE ET ORGANISMES EXTERIEURS

POINT N°10

TRAVAUX DE MAINTENANCE, D'INFRASTRUCTURES ET SYLVICOLES – ONF

Monsieur Assenarre, adjoint aux travaux et à la forêt présente le programme de travaux, validé par la commission « forêt ».

- Travaux de maintenance parcelles 21-32-33-37 : **2248 € HT**
- Travaux d'entretien des infrastructures : **1756 € HT**
- Travaux sylvicoles parcelles 10-11-18-29 : **14 632 € HT**

Vote : le Conseil municipal, à l'unanimité.

APPROUVE les travaux pour la somme totale de **18 636 € HT**.

AUTORISE Mme le Maire à signer les documents permettant d'engager ces travaux.

AUTORISE Mme le Maire à demander une subvention à la Région à hauteur de 40%.

POINT N°11

DESIGNATION D'UN DEUXIEME TITULAIRE ET D'UN DEUXIEME SUPPLEANT AU PARC NATUREL DU HAUT JURA.

Mme le MAIRE explique qu'au regard des nouveaux chiffres de la population, plus de 2000 habitants, il convient de nommer un deuxième titulaire et un deuxième suppléant au Parc Naturel du Haut Jura.

Vote : le Conseil municipal, à l'unanimité

DESIGNE Mme POMMES Kathy comme deuxième titulaire.

DESIGNE Mr FERRARI Antoine comme deuxième suppléant.

INFORMATIONS DIVERSES

Madame Donzé annonce la présence de 2 caravanes dans la zone artisanale de la Vie Châtelme. Les gendarmes sont intervenus pour les faire partir. Tout de suite après, elles se sont déplacées à côté du réservoir d'eau (terrain appartenant à la CCPG). Une procédure d'expulsion va être mise en route comme pour les gens du voyage.

Mr Rosères demande qui va remplacer Monsieur Yann Perquin au poste de DGS. Madame Donzé indique que la mairie a recruté Madame Cécile Perquin, actuellement employée à la CCPG. Le poste sera pourvu le 1^{er} avril 2018.

Prochain Conseil municipal ordinaire : le 5 avril 2018 à 20h.

Séance levée à 21h45

Affiché le 15 mars 2018

Le 15 mars 2018

Le Maire,

Mme DONZÉ Dominique

